

Produit

MAIF Actions Transition Climat - I

Société de gestion : CPR Asset Management (ci-après : "nous" ou "la société de gestion"), membre du groupe de sociétés Amundi.

FR0010696815 - Devise : EUR

Site Internet de la société de gestion : www.cpram.com

Appelez le +33 153157000 pour de plus amples informations.

L'Autorité des marchés financiers (« AMF ») est chargée du contrôle de CPR ASSET MANAGEMENT en ce qui concerne ce document d'informations clés.

CPR ASSET MANAGEMENT est agréée en France sous le n°GP-01056 et réglementée par l'AMF.

Date de production du document d'informations clés : 21/05/2025.

Vous êtes sur le point d'acheter un produit qui n'est pas simple et qui peut être difficile à comprendre.

En quoi consiste ce produit ?

Type : Parts de MAIF Actions Transition Climat, fonds d'investissement alternatif (FIA) constitué sous la forme d'un FCP.

Durée : La durée du produit est de 99 ans. La Société de gestion peut dissoudre le produit par liquidation ou fusion avec un autre produit conformément aux exigences légales.

Classification AMF (« Autorité des marchés financiers ») : Actions internationales

Objectifs : L'objectif de gestion du Fonds est d'obtenir, sur un horizon d'investissement de 5 ans minimum, une performance financière supérieure à celle de l'indice de référence MSCI Europe Climate Paris Aligned Index, par une gestion active en investissant sur des valeurs cotées en Europe et présentant des perspectives de valorisation attrayantes et intégrant dans leur fonctionnement des critères de bonne gouvernance et/ou de développement durable, tout en respectant les objectifs de l'Accord de Paris sur le climat repris par la norme européenne Paris Aligned Benchmark (« PAB »).

Le Fonds a un objectif d'investissement durable au sens de l'article 9 du Règlement « Disclosure ».

La stratégie d'investissement durable du Fonds se concentre sur les enjeux du réchauffement climatique et a pour objectif d'obtenir une empreinte carbone plus faible que celle de son indice de référence. Pour y parvenir, le Fonds adopte une gestion active visant à rechercher une performance financière supérieure à celle de son indicateur de référence, sur la durée de placement recommandée, en sélection des actions cotées sur les marchés européens de tous secteurs et de toutes capitalisations qui présentent les meilleures perspectives d'appréciation financière parmi les sociétés qui, selon l'analyse de la société de gestion, adoptent les meilleures pratiques dans leurs secteurs en matière de transition climatique et réduction carbone. Afin de sélectionner les sociétés les mieux positionnées pour lutter contre le changement climatique, la Société de Gestion s'appuie sur les données du CDP, un fournisseur spécialisé dans les informations relatives à l'environnement.

Dans ce cadre, l'univers d'investissement de départ du Fonds est composé d'environ 1000 valeurs européennes notées par le CDP. A partir de cet univers, le processus de sélection des titres et de construction de portefeuille se décompose en 3 étapes :

1) Analyse Climat : L'univers d'investissement de départ est dans un premier temps analysé en vue de sélectionner les sociétés les plus vertueuses d'un point de vue climatique. A cet effet l'équipe de gestion s'appuie tout d'abord sur les évaluations effectuées par le CDP qui donne une idée précise du niveau de l'entreprise en termes de gestion environnementale. Le système de notation du CDP repose sur 4 niveaux attribuant une note aux entreprises et les classant du plus mauvais niveau (D) au meilleur (A). Ne seront éligibles à l'univers investissement que les valeurs présentant un score avancé.

2) Exclusion ESG : L'univers éligible est tout d'abord défini conformément à la politique d'investissement responsable de MAIF puis analysé au regard de critères (ESG) définis conformément à la politique de CPR Asset Management et celle du Groupe Amundi, détaillées en annexe du présent prospectus. A l'issue de cette analyse les valeurs présentant les moins bonnes notes ESG sont exclues.

3) Sélection de titres et construction du portefeuille : Le process de gestion du fonds est basé sur une approche mixte, à savoir un process « top-down » d'allocation sectorielle et un process « bottom-up » de sélection de titres. L'allocation sectorielle se fait en fonction des perspectives de croissance relative des secteurs les uns par rapport aux autres sous un certain nombre de contraintes de construction du portefeuille. La sélection de titres au sein de chaque secteur se fonde sur une approche à la fois quantitative et qualitative. L'évaluation quantitative et financière des valeurs est complétée par une analyse qualitative de celles-ci afin de mieux appréhender les perspectives de croissance et la robustesse des modèles économiques qui les sous-tendent. A partir de cette liste réduite, les valeurs offrant un profil financier et extra-financier attractif sont intégrées en portefeuille avec des pondérations reflétant les convictions du gérant ainsi que les engagements extra-financiers et financiers du Fonds

A l'issue du processus de sélection :

- Le FCP investit au moins 90% de son actif net dans des titres ayant fait l'objet d'une analyse ESG et ayant une notation CDP.
- Le portefeuille a une exposition aux secteurs à forts enjeux pour la transition climatique au moins équivalente à celle de son indice de référence.
- Conformément à son objectif de gestion, le processus d'investissement mis en œuvre vise à construire un portefeuille conforme à l'objectif de température de 1,5 °C de l'Accord de Paris et dont l'empreinte carbone sera inférieure à celle du Paris Aligned Benchmark, qui intègre une trajectoire de décarbonation.

Par ailleurs, le Fonds exclue également les entreprises considérées comme non-alignées sur l'Accord de Paris sur le climat. Le Fonds peut néanmoins investir dans des émissions destinées spécifiquement à financer des projets verts, sociaux et/ou durables émises par des entreprises liées à des activités considérées comme non-alignées avec l'Accord de Paris sur le climat.

Le Fonds est labellisé ISR France.

Le Fonds s'engage par ailleurs à respecter les fourchettes d'exposition sur l'actif net suivantes

- de 90% à 110% sur les marchés actions de pays européens, et de manière accessoire de pays de l'OCDE (hors pays émergents), de toutes capitalisations et de tous secteurs.
- de 0 à 10% en instrument de taux souverains, publics et privés, de toutes zones géographiques (hors pays émergents) libellés en euros, de catégorie « Investment Grade » au moment de l'acquisition selon l'analyse de la société de gestion ou celle des agences de notation ou jugées équivalentes selon les critères de la société de gestion.

Le Fonds peut également intervenir sur des contrats à terme et titres intégrant des dérivés, utilisés à titre de couverture, et/ou ponctuellement à titre d'exposition, aux risques d'action et de change.

Investisseurs de détail visés : Ce produit s'adresse aux investisseurs, qui ont une connaissance de base et/ou une expérience limitée ou inexistante de l'investissement dans des fonds, qui visent à augmenter la valeur de leur investissement et à percevoir des revenus sur la période de détention recommandée avec la capacité de supporter des pertes à hauteur du montant investi.

Le produit n'est pas ouvert aux résidents des Etats Unis d'Amérique/"U.S. Person" (la définition de « U.S. Person » est disponible sur le site internet de la société de gestion www.cpram.com et/ou dans le prospectus).

Rachat et transaction : Les parts peuvent être vendues (remboursées) quotidiennement comme indiqué dans le prospectus au prix de transaction correspondant (valeur liquidative). De plus amples détails sont exposés dans le prospectus de MAIF Actions Transition Climat.

Politique de distribution : Conformément aux dispositions du prospectus, les revenus et plus-values de cessions pourront être capitalisés ou distribués à la discrétion de la société de gestion.

Informations complémentaires : Vous pouvez obtenir de plus amples informations sur ce produit, y compris le prospectus et les rapports financiers, gratuitement sur demande auprès de : CPR Asset Management - 91-93, boulevard Pasteur – CS 61595 – 75730 Paris Cedex 15.

La valeur liquidative du produit est disponible sur www.cpram.com

Dépositaire : CACEIS BANK FRANCE.

Quels sont les risques et qu'est-ce que cela pourrait me rapporter ?

INDICATEUR DE RISQUE



L'indicateur synthétique de risque permet d'apprécier le niveau de risque de ce produit par rapport à d'autres. Il indique la probabilité que ce produit enregistre des pertes en cas de mouvements sur les marchés ou d'une impossibilité de notre part de vous payer.

Nous avons classé ce produit dans la classe de risque 4 sur 7, qui est une classe de risque moyenne. Autrement dit, les pertes potentielles liées aux futurs résultats du produit se situent à un niveau moyen et, si la situation venait à se détériorer sur les marchés, il est possible que notre capacité à vous payer en soit affectée.

Risques supplémentaires : Le risque de liquidité du marché peut accentuer la variation des performances du produit.

L'utilisation de produits complexes tels que les produits dérivés peut entraîner une amplification des mouvements de titres dans votre portefeuille.

Ce produit ne prévoyant pas de protection contre les aléas de marché, vous pourriez perdre tout ou partie de votre investissement.

Outre les risques inclus dans l'indicateur de risque, d'autres risques peuvent influencer sur la performance du Fonds. Veuillez vous reporter au prospectus de MAIF Actions Transition Climat.

SCÉNARIOS DE PERFORMANCE

Les scénarios défavorable, intermédiaire et favorable présentés représentent des exemples utilisant les meilleure et pire performances ainsi que la performance moyenne du Fonds au cours des 10 dernières années. Les marchés pourraient évoluer très différemment à l'avenir. Le scénario de tensions montre ce que vous pourriez obtenir dans des situations de marché extrêmes.

Ce que vous obtiendrez de ce produit dépend des performances futures du marché. L'évolution future du marché est aléatoire et ne peut être prédite avec précision.

Période de détention recommandée : 5 ans			
Investissement 10 000 EUR			
Scénarios		Si vous sortez après	
		1 an	5 ans
Minimum	Il n'existe aucun rendement minimal garanti. Vous pourriez perdre tout ou une partie de votre investissement.		
Scénario de tensions	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts	€3 960	€3 440
	Rendement annuel moyen	-60,4%	-19,2%
Scénario défavorable	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts	€8 010	€8 560
	Rendement annuel moyen	-19,9%	-3,1%
Scénario intermédiaire	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts	€9 990	€12 680
	Rendement annuel moyen	-0,1%	4,9%
Scénario favorable	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts	€13 320	€16 550
	Rendement annuel moyen	33,2%	10,6%

Les chiffres indiqués comprennent tous les coûts du produit lui-même, mais pas nécessairement tous les frais dus à votre conseiller ou distributeur. Ces chiffres ne tiennent pas compte de votre situation fiscale personnelle, qui peut également influencer sur les montants que vous recevrez.

Scénario défavorable : Ce type de scénario s'est produit pour un investissement entre le 29/05/2015 et le 29/05/2020
Scénario intermédiaire : Ce type de scénario s'est produit pour un investissement entre le 31/03/2016 et le 31/03/2021
Scénario favorable : Ce type de scénario s'est produit pour un investissement entre le 31/03/2020 et le 31/03/2025

Que se passe-t-il si CPR Asset Management n'est pas en mesure d'effectuer les versements ?

Le produit est une copropriété d'instruments financiers et de dépôts distincte de la Société de gestion. En cas de défaillance de la Société de gestion, les actifs du produit conservés par le dépositaire ne seront pas affectés. En cas de défaillance du dépositaire, le risque de perte financière du produit est atténué en raison de la ségrégation légale des actifs du dépositaire de ceux du produit.

Que va me coûter cet investissement?

Il se peut que la personne qui vous vend ce produit ou qui vous fournit des conseils à son sujet vous demande de payer des coûts supplémentaires. Si c'est le cas, cette personne vous informera au sujet de ces coûts et vous montrera l'incidence de ces coûts sur votre investissement.

COÛTS AU FIL DU TEMPS

Les tableaux présentent les montants prélevés sur votre investissement afin de couvrir les différents types de coûts. Ces montants dépendent du montant que vous investissez, du temps pendant lequel vous détenez le produit. Les montants indiqués ici sont des illustrations basées sur un exemple de montant d'investissement et des différentes périodes d'investissement possibles.

Nous avons supposé :

- qu'au cours de la première année vous récupéreriez le montant que vous avez investi (rendement annuel de 0 %). Que pour les autres périodes de détention, le produit évolue de la manière indiquée dans le scénario intermédiaire.
- 10 000 EUR sont investis.

Investissement 10 000 EUR		
Scénarios	Si vous sortez après	
	1 an	5 ans*
Coûts totaux	€535	€740
Incidence des coûts annuels**	5,4%	1,5%

* Période de détention recommandée.

** Elle montre dans quelle mesure les coûts réduisent annuellement votre rendement au cours de la période de détention. Par exemple, elle montre que si vous sortez à la fin de la période de détention recommandée, il est prévu que votre rendement moyen par an soit de 6,34% avant déduction des coûts et de 4,86% après cette déduction.

Ces chiffres comprennent les coûts de distribution maximaux que la personne vous vendant le produit peut vous facturer (5,00% du montant investi / 500 EUR). Cette personne vous informera des coûts de distribution réels.

COMPOSITION DES COÛTS

Coûts ponctuels d'entrée ou de sortie		Si vous sortez après 1 an
Coûts d'entrée	Cela comprend des coûts de distribution de 5,00% du montant investi. Il s'agit du montant maximal que vous paierez. La personne qui vous vend le produit vous informera des coûts réels.	Jusqu'à 500 EUR
Coûts de sortie	Nous ne facturons pas de coûts de sortie pour ce produit, mais la personne qui vous vend le produit peut le faire.	0,00 EUR
Coûts récurrents prélevés chaque année		
Frais de gestion et autres coûts administratifs ou d'exploitation	0,38% de la valeur de votre investissement par an. Ce pourcentage est basé sur les coûts réels au cours de la dernière année.	35,72 EUR
Coûts de transaction	Nous ne chargeons pas de frais de transaction pour ce produit	0,00 EUR
Coûts accessoires prélevés sous certaines conditions spécifiques		
Commissions liées aux résultats	Il n'y a pas de commission liée aux résultats pour ce produit.	0,00 EUR

Combien de temps dois-je le conserver, et puis-je retirer de l'argent de façon anticipée?

Période de détention recommandée : 5 ans. Cette durée est basée sur notre évaluation des caractéristiques de risque et de rémunération et des coûts du Fonds. Ce produit est conçu pour un investissement à moyen terme ; vous devez être prêt à conserver votre investissement pendant au moins 5 ans. Vous pouvez obtenir le remboursement de votre investissement à tout moment ou le détenir plus longtemps.

Calendrier des ordres : les ordres de rachat de parts doivent être reçus avant 13.00 (heure de Paris) le jour d'établissement de la valeur liquidative. Veuillez-vous reporter au prospectus MAIF Actions Transition Climat pour plus de détails concernant les rachats. Un mécanisme de plafonnement des rachats (dit « Gates ») peut être mis en œuvre par la société de gestion. Les modalités de fonctionnement sont décrites dans le Prospectus.

Comment puis-je formuler une réclamation?

Si vous avez des réclamations, vous pouvez :

- Envoyer un courrier à CPR Asset Management au 91-93 boulevard Pasteur, 75015 Paris - France
- Envoyer un e-mail à client.servicing@cpram.com

Dans le cas d'une réclamation, vous devez indiquer clairement vos coordonnées (nom, adresse, numéro de téléphone ou adresse e-mail) et fournir une brève explication de votre réclamation. Vous trouverez davantage d'informations sur notre site Internet www.cpram.com.

Si vous avez une réclamation au sujet de la personne qui vous a conseillé ce produit, ou qui vous l'a vendu, vous devez vous rapprocher d'elle pour obtenir toutes les informations concernant la démarche à suivre pour faire une réclamation.

Autres informations pertinentes

Vous trouverez le prospectus, les statuts, les documents d'informations clés pour l'investisseur, les avis aux investisseurs, les rapports financiers et d'autres documents d'information relatifs au Fonds, y compris les diverses politiques publiées du Fonds, sur notre site Internet www.cpram.com. Vous pouvez également demander une copie de ces documents au siège social de la Société de gestion.

Lorsque ce produit est utilisé comme support en unité de compte d'un contrat d'assurance sur la vie ou de capitalisation, les informations complémentaires sur ce contrat, telles que les coûts du contrat, qui ne sont pas compris dans les coûts indiqués dans le présent document, le contact en cas de réclamation et ce qui se passe en cas de défaillance de l'entreprise d'assurance sont présentées dans le document d'informations clés de ce contrat obligatoirement remis par votre assureur ou courtier ou tout autre intermédiaire d'assurance conformément à son obligation légale.

Performances passées : Les données sont insuffisantes pour fournir une indication utile des performances passées aux investisseurs particuliers.

Scénarios de performance : Vous pouvez consulter les scénarios de performance précédents mis à jour chaque mois sur www.cpram.com.